

Les légendes du Jura : les orgues de Foradrais : (extrait d'un texte de M. l'abbé A. Daucourt)

Autor(en): **Sij. / Daucourt, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **84 (1957)**

Heft 11

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-230563>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ces jongleries, il y a des pays heureux, faits de poiriers noirs, de prés blanchis de fleurs, et de vastes moissons : vous étiez d'un de ces pays, mon cher Gustave Roud, et vous l'avez préféré à toutes les

foires et à tous les désordres. Et d'une voix tranquille vous avez dit ce qui était à dire, de telle manière, qu'aujourd'hui vous pouvez être fier : C'est dit.

C.-F. Landry.

Les légendes du Jura

Les orgues de Foradrais

(Extrait d'un texte de M. l'abbé A. Daucourt)

Dans nos contrées, on parle beaucoup des orgues et de l'organiste de Foradrais (belle métairie en-dessus du village de Glovelier) ; en voici la raison.

Lorsqu'on introduisit dans l'église de Delémont des orgues, au XVI^e siècle, un berger de porcs de Foradrais vint un beau dimanche à l'office divin de Delémont. Le jeu de l'orgue l'émerveilla. Il monta à la tribune, et regarda avec avidité l'organiste tirer des registres. Après l'office, il demanda comment on pouvait tirer des sons d'un grand buffet. Un malin lui dit que ce buffet était rempli de porcs et que l'organiste tirait leurs queues. De là ces sons qui l'émerveillaient.

De retour chez lui, il se dit qu'il pourrait également faire des orgues. Il fit à l'étable aux porcs de petits compartiments de la grandeur de ses cochons. Puis il plaça devant ces compartiments une planche qu'il perça de trous. Cela fait, il y fit passer les queues des porcs. Il tira alors ces appendices qui naturellement produisirent des sons variés. Ces nouvelles orgues firent fureur. Aussi, quand un jeu d'orgues devient hors d'usage, une patraque, on dit : « Ce sont des orgues de Foradrais », et quand un organiste est maladroit, on l'appelle : « L'organiste de Foradrais ».

Le chercheur : *sj.*

Le « Conseil des patoisants romands » a siégé...

C'est sous la présidence de M. Chs Montandon que le « Conseil » s'est réuni. Intéressante et encourageante séance puisqu'aussi bien — après le procès-verbal lu par Oscar Pasche, dévoué secrétaire — l'assemblée apprend que les gouvernements des cantons où les patoisants sont encore en nombre sont prêts à soutenir notre mouvement, financièrement, soit en émargeant aux Fonds des « Arts et Lettres » ou de la Loterie romande. M. Schülé, rédacteur du *Glossaire*, a plaidé la cause qui nous est chère avec la talent, la sincérité et l'attachement qu'il a toujours témoigné pour nos traditions, au cours d'une séance intéressant tous les directeurs de l'instruction publique des cantons romands.

Une question de principe se posait : celle de la répartition des fonds alloués. Après une discussion nourrie, on tomba d'accord pour charger le « Conseil » de gérer les subventions et de décider de leur attribution.

Il s'agit maintenant qu'Amicales, Cantonales et Conseil prennent nettement conscience de leurs responsabilités.

Il s'agit maintenant non seulement de justifier notre activité, comme nous l'avons du reste fait jusqu'ici, mais de l'intensifier encore...

Cette activité, grâce au « Conseil », grâce à la Radio aussi, a été remarquable.